

CONTEXTE ET PRÉSENTATION

La Fondation Mons 2025

La Fondation Mons 2025 se définit comme une institution culturelle de territoire qui porte des valeurs d'humanité, de créativité, d'exigence artistique, de folie, d'ancrage et de participation.

Ses missions principales portent sur :

- la production et l'accompagnement de projets artistiques afin d'offrir une visibilité aux artistes de FWB à Mons, en Belgique et à l'international ;
- l'organisation d'événements culturels fédérateurs majeurs, valorisant l'espace public, notamment à travers la réalisation de biennales culturelles pluridisciplinaires ;
- la mise en valeur des forces vives culturelles et associatives qui composent ses territoires d'action.

Son travail s'ancre sur le long terme, dans une démarche de cohésion sociale et de développement territorial tant citoyen qu'institutionnel, afin de révéler les compétences, la créativité, l'attractivité et les talents du territoire.

La Fondation Mons 2025 coordonne l'organisation de grandes manifestations culturelles comme la Biennale de Mons, héritage des temps forts de Mons 2015, qu'elle met en œuvre avec ses partenaires historiques (Mars ASBL et le Pôle muséal de la Ville de Mons).

La Fondation Mons 2025 ne dispose pas d'infrastructures propres. Elle déploie ses activités principalement dans l'espace public, notamment "hors les murs" des institutions, dans l'espace urbain et sur le territoire, et coopère avec les principaux opérateurs culturels de la région afin d'héberger certaines formes artistiques programmées.

La Biennale de Mons 2023

À la suite de "Mons 2015, Capitale Européenne de la Culture", la Fondation Mons 2025 coordonne la Biennale de Mons, un rendez-vous culturel fédérateur international qui a pour objectifs de dynamiser la ville, mettre en lumière et rendre accessible l'art et la culture au plus grand nombre.

Après deux éditions à succès en 2018 et 2021, la Fondation Mons 2025 souhaite plus que jamais cultiver l'éveil, la curiosité culturelle et artistique à l'occasion de la prochaine biennale de Mons. Fêtes, arts urbains, expériences immersives, danse, expositions et spectacles seront au rendez-vous.

Au programme de la Biennale de Mons 2023, des week-ends d'art et de culture du 14 septembre au 08 octobre 2023 :

- Les fêtes de Wallonie du 14 au 17 septembre,
- La semaine des découvertes numériques du 20 au 24 septembre,
- L'art habite la ville : Festival des cultures urbaines du 27 septembre au 1^{er} octobre,
- La nuit des musées et de la danse le 06 octobre.
- Expositions.

[VITRINES]

Ayant à cœur de faire rayonner la créativité et les artistes du territoire afin d'en révéler la diversité et la richesse, la Fondation Mons 2025 et la Ville de Mons se sont associées pour développer un programme d'expositions visant à promouvoir la jeune création dans les arts visuels.

[VITRINES], ce sont des espaces situés dans le centre-ville de Mons ayant pour vocation de soutenir la création artistique émergente de FWB en favorisant sa diffusion. Elles constituent un lien idéal entre espaces intérieurs et espaces publics, entre l'intimité du travail des artistes et la vie quotidienne des passant-es, offrant un nouveau rapport aux œuvres et une visibilité au plus proche des publics.

Fort du succès des précédents cycles d'expositions (10 expositions réunissant 17 artistes émergent-es), ce programme est désormais associé à la Biennale de Mons à travers un appel à projet ouvert aux jeunes artistes étudiant en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour en savoir plus sur [VITRINES] : <https://www.mons2025.eu/vitrines>

DÉTAILS DE L'APPEL À PROJET

Le présent appel à projet s'adresse **exclusivement** à des étudiant-es inscrit-es dans une école supérieure des Arts de Belgique reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles et pouvant justifier d'une pratique artistique régulière. Chaque artiste ou collectif d'artistes ne peut remettre qu'un seul projet pour l'exposition.

Les projets présentés doivent être existants. Le choix de la forme ou du médium restent libres.

La proposition artistique soumise doit dialoguer avec une des grandes thématiques de la Biennale de Mons :

- Les arts urbains
- Les arts numériques et les nouvelles technologies
- La danse

La proposition s'intégrera en cohérence avec le lieu. Elle doit fonctionner de jour comme de nuit. Une attention particulière sera donnée à la pérennité et à la bonne tenue de l'œuvre durant l'ensemble de l'exposition.

DATES DE L'EXPOSITION

L'exposition sera visible pendant toute la durée de la biennale, du 14 septembre 2023 au 11 octobre 2023.

Une à trois journées sont dédiées au montage et au démontage. En cas de besoin d'un délai supplémentaire, merci de l'indiquer dans les notes jointes à l'appel.

PRISE EN CHARGE DU MATÉRIEL

La Fondation Mons 2025 ne dispose pas de matériel d'exposition. Dans la mesure du possible, un kit d'outillage de base destiné à l'accrochage peut être mobilisé sur demande. De plus, un accès à l'électricité est disponible uniquement dans la vitrine n°1 (cfr annexes).

Un support - notamment technique lors du montage - peut être envisagé en fonction de l'étude de la faisabilité du projet.

PLAN ET DIMENSIONS

Vous trouverez des photographies ainsi qu'un plan détaillé mentionnant les dimensions des différentes vitrines en fin de document (cfr pages 6 et 7 du présent document) .

Une fois le projet artistique sélectionné, un repérage technique sera organisé durant le mois d'août, sur demande. Néanmoins, les vitrines sont visibles de jour comme de nuit pour une visite autonome - Adresse : Rue d'Havré 39, 7000 Mons.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Les projets artistiques retenus seront formalisés par un contrat qui précisera les conditions générales de collaboration et de paiement.

La rémunération est fixée à 1 100,00€ TTC sur la base de la grille de rémunération de la Fédération des Arts Plastiques, dont vous trouverez le détail en fin de document.

Par ailleurs, des frais de production peuvent être engagés à hauteur de 400 € maximum. Leur remboursement se fera sur base des justificatifs remis à la Fondation Mons 2025.

En raison des budgets alloués à ces expositions, seuls des projets déjà existants seront en mesure d'être financés. Les projets en création seront acceptés, mais les barèmes liés ne pourront pas être appliqués.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La qualité du langage artistique

La qualité et l'originalité du projet artistique

La prise en compte de la diversité du public ayant accès à l'œuvre

L'adéquation avec les grands axes artistiques abordés pendant la Biennale (arts urbains, danse, arts numériques et nouvelles technologies)

La bonne intégration dans l'espace mis à disposition

La faisabilité du projet

Le projet sera sélectionné par un jury composé de membres de la Fondation Mons 2025, et des opérateurs partenaires de la biennale.

ANNONCE DES RÉSULTATS

Après délibération des membres du jury, les résultats seront communiqués aux participants le jeudi 06 juillet 2023 par voie électronique.

La délibération fait l'objet d'une décision motivée. Celle-ci peut vous être communiquée si vous en faites la demande endéans les 7 jours après la communication des résultats.

COMMUNICATION

La Fondation Mons 2025 prévoit l'impression d'un ou plusieurs cartels et les textes de présentation de(s) l'artiste(s) et de l'exposition (ceux-ci pouvant apparaître uniquement en ligne via un QR code scannable).

[VITRINES]
APPEL À PROJET
FORMULAIRE DE CANDIDATURE

La remise de ce formulaire doit se faire au plus tard le jeudi 29 juin 2023 à 23h59 en envoyant un dossier compressé (.zip .rar) à contact@mons2025.eu avec comme objet : "APPEL-VITRINES-BIENNALE2023".

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de l'artiste ou du collectif :

Adresse email :

Cordonnées postales :

Numéro de téléphone :

Site Web ou Réseaux sociaux :

INFORMATIONS SUR LE PROJET

Nom du projet :

- Exposition solo
- Exposition de groupe

DOCUMENTS À JOINDRE

Dossier de présentation du parcours et de la démarche de l'artiste

Note d'intention et visuels du projet présenté (min. 2 images et max. 15 lignes)

Texte de présentation de l'artiste et de l'œuvre (max. 1000 signes)

Informations sur l'œuvre (nom de l'œuvre, date(s), matériaux, dimensions)

Note sur la pertinence d'exposer le projet dans une vitrine (max. 10 lignes)

Simulation de l'intégration du projet dans une vitrine

Fiche technique à compléter en annexe

Dans le cadre du RGDP, la Fondation Mons 2025 s'engage à respecter les données à caractère personnel en sa possession, conformément aux réglementations belges et européennes applicables à la protection des données. Les informations vous concernant seront uniquement utilisées pour vous contacter à la suite de cet appel.

FICHE TECHNIQUE

La fiche technique demandée doit inclure les éléments suivants :

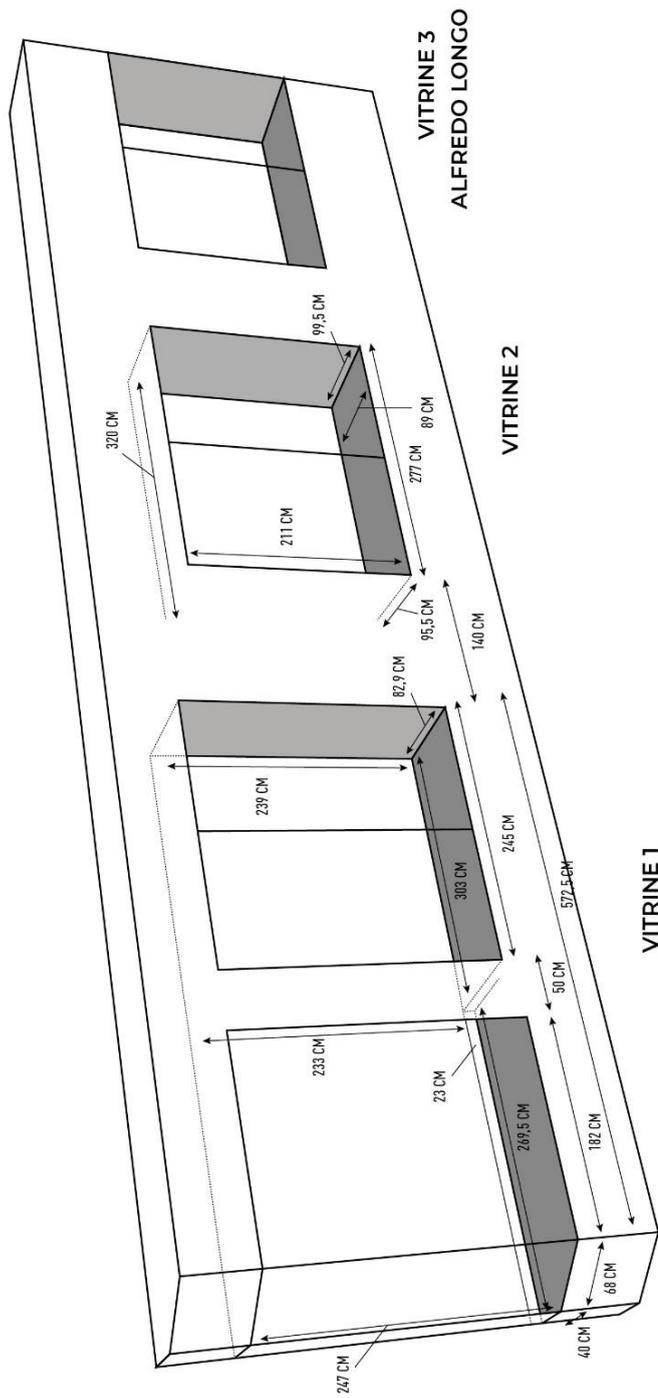
- **Coordonnées de l'artiste**
- **Titre du projet**
- **Si d'application, titre de l'exposition ou de l'ensemble d'oeuvres**
- **Photos et croquis**
- **Une note technique comprenant**
 - Un plan
 - Les dimensions de l'œuvre
 - Les matériaux utilisés
 - Des explications sur le dispositif d'accrochage
 - Les besoins en électricité
 - Le temps de montage estimé
 - Le temps de démontage estimé
- **Quel moyen de transport utilisez-vous pour la livraison/reprise de l'œuvre ?**
 - Type de véhicule
 - Dimension et poids de la caisse de transport
- **L'œuvre a-t-elle besoin d'une maintenance durant l'exposition ?**
 - Si oui, expliquez la nature, la fréquence de la maintenance et si vous vous en chargez.
- **La liste du matériel nécessaire pour le projet :**
 - Ce que vous apportez
 - Ce que vous demandez à la structure d'accueil
- **Valeur d'assurance de l'œuvre**

[V I T R I N E S]

REGARDS
SUR LES
ARTISTES
DU
TERRITOIRE



PLAN



ANGLE STICKERS
TITRE PROJET

[VITRINES] RUE D'HAVRÉ 39 - 7000 MONS

PHOTOGRAPHIES



GRILLE DE RÉMUNÉRATION

Toutes les informations concernant le barème sont reprises ici : www.lafap.be

1. Droits d'expositions

- 1.1 : Surface d'exposition au sol < à 10m²
- 1.2 : Nombre d'artiste : 1
- 1.3 : Pièces déjà existantes
- 1.4 : Durée de l'événement : jusqu'à 6 semaines

Sous-total : 600,00 €

2. Conception / préparation

1 jour

Sous-total : 165,00 €

3. Accrochage

2 jour

Sous-total : 330,00 €

4. Médiation

0 jour

Sous-total : 0,00 €

5. Textes fournis

Forfait

Sous-total : 5,00 €

GRAND TOTAL : 1 100,00 €

Hors rémunération : transport de l'artiste et des œuvres, catering